Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 029-212901482-20260119-01_03_2026-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JANVIER 2026

Le lundi dix-neuf janvier deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la commune de MESPAUL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard FLOCH, en session ordinaire.

Date de la convocation : 14/01/2026

Membres :		***Présents*** : 11
En exercice :	12	Bernard FLOCH, Joël AUTRET, Sophie CABARET, Sylvia COURTÈS, Jean-Pierre GILET, Michel GRALL, Romuald GUENGANT, Emmanuelle LAURENT, Thierry MOAL, François ROSEC, Michèle QUEAU,
Présents :	11	
Votants :	11*	
Pour :	11	***Excusés*** : 1
Contre :	0	Frédéric KERGOAT
Abstention :	0	
		Secrétaire de Séance : François ROSEC

Délibération N° : 03-01-2026

Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SCEA David RIOU en vue de l'extension de l'élevage porcin au lieu-dit « Kerdrein » à PLOUVORN

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu l'article R.181-38 du Code de l'Environnement,

Considérant qu'une enquête publique a eu lieu du mardi 16 décembre 2025 au jeudi 15 janvier 2026 sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SCEA David RIOU en vue de l'extension de l'élevage porcin qu'il exploite au lieu-dit « Kerdrein » à Plouvorn,

Monsieur le Maire présente le dossier à l'assemblée et explique qu'il est nécessaire d'émettre un avis sur cette demande.

Après ces explications et après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

EMETTENT un avis favorable à la demande présentée par la SCEA David RIOU en vue de l'extension de l'élevage porcin qu'il exploite au lieu-dit « Kerdrein » à Plouvorn,

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès de toute autorité qualifiée,

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, le 19/01/2026
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Mespaul.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE MAIRE, Bernard FLOCH

MAIRIE DE MESPAUL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
FINISTÈRE